



PLAN D'ACTION  
2022-2023



## PRIORITÉ 1 : IDENTIFIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROPRES À LA RÉGION

| OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | MOYEN   | TÂCHE / ACTIVITÉ   | CIBLE  | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE     |
|---|---|--|--|------------|-----------------|
| Développer et mettre à jour un portrait régional des enjeux environnementaux en Abitibi-Témiscamingue | Réaliser une tournée régionale auprès des organisations ciblées pour comprendre les enjeux et besoins | Rencontrer la direction régionale du MELCC   | Tenue d'une rencontre de discussion au sujet des enjeux environnementaux actuels et futurs | 2022       | Direction et CA |
| Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux régionaux prioritaires                           | Mettre en place un système de priorisation des enjeux régionaux et des dossiers reliés                | Déterminer les critères à partir desquels les enjeux sont évalués (indicateurs régionaux)                                    | 8 enjeux ayant fait l'objet d'une veille environnementale par année                        | 2022       | Direction       |
|   |   | Classifier selon ces critères tous les enjeux identifiés dans le cadre de l'établissement du portrait (mineur à prioritaire) |  |            |                 |
|   | Assurer une veille sur ces enjeux prioritaires  | Identifier une sentinelle par enjeu prioritaire  | Une sentinelle est identifiée pour chaque enjeu prioritaire                                | 2022       | Direction et CA |
| Identifier les enjeux orphelins   | Identifier les porteurs des enjeux et comprendre lesquels sont orphelins                              | Pour chaque enjeu identifié dans le portrait, établir le porteur de dossier  | Un porteur de dossier est identifié pour chaque enjeu recensé dans le portrait             | 2022       | Direction et CA |
|   |   | Valider si le porteur du dossier est actif   | Valider si le porteur du dossier est actif   | En continu | Direction       |

## PRIORITÉ 2 : RASSEMBLER, CONCERTER ET INFLUENCER LES INTERVENANTS RÉGIONAUX

| OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | MOYEN   | TÂCHE/ACTIVITÉ  | CIBLE  | ÉCHÉANCIER | RESPONSABLE |
|---|---|---|--|------------|-------------|
| Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région   | Assurer une représentation sur les comités et tables sélectionnés | Identifier les comités et tables prioritaires selon les enjeux identifiés en P1   | Un représentant du secteur environnemental est nommé sur tous les comités et tables prioritaires           | 2022       | CA          |
|   |   | S'assurer qu'un représentant du CREAT ou d'un autre organisme environnemental y soit nommé                                |  | 2022       | CA          |
|   |   | Assurer un suivi avec les organismes environnementaux des enjeux traités pour vérifier si des solutions ont été apportées | Un suivi annuel est réalisé avec les organismes environnementaux nommés aux comités et tables prioritaires | En continu | Direction   |
| Inciter les intervenants régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs actions | Faire connaître la position du CREAT                              | Rédiger des mémoires et des avis  | 2 mémoires et 3 avis rédigés annuellement  | En continu | Équipe      |
|   |   | Les rendre publics  | Tous les mémoires et avis sont publiés annuellement sur le site Internet                                   | En continu | Équipe      |
|   | Favoriser une couverture médiatique                               | Diffuser des communiqués de presse  | 8 communiqués de presse diffusés annuellement  | En continu | Équipe      |
| Améliorer la visibilité de l'organisme auprès de la population  | Informar la population des enjeux régionaux                       | Rédiger des infolettres sur les enjeux environnementaux régionaux   | 5 infolettres diffusées annuellement   | En continu | Équipe      |
|   | Assurer une présence active sur les médias sociaux                | Établir un calendrier de publication et une stratégie pour les médias sociaux   | 2 000 abonnés dont le quart sont actifs et réactifs  | En continu | Équipe      |
|   |   | Réaliser les publications prévues au calendrier   |  | En continu | Équipe      |
|   |   | Assurer des publications spontanées lors d'événements imprévus  |  | En continu | Équipe      |

### PRIORITÉ 3 : CIBLER ET RÉALISER DES ACTIVITÉS POUR INFLUENCER LES DÉCISIONS ET LES ACTIONS

| OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | MOYEN   | TÂCHE   | CIBLE  | ÉCHÉANCIER | RESSOURCES |
|---|---|---|--|------------|------------|
| Réaliser des projets, développer des outils, offrir de la formation, sensibiliser les intervenants régionaux et la population                             | Organiser un événement majeur de type sommet, forum ou colloque                           | Organiser l'événement, en assurer la promotion  | Un événement majeur durant la période couverte par le plan stratégique | 2025       | Équipe     |
|   |   | Mesurer l'impact de l'événement (retombées médiatiques, nombres de personnes inscrites, etc.)                             |  | 2025       | Équipe     |
|   | Organiser des événements rassembleurs de type conférence ou table ronde                   | Sélectionner un enjeu annuel  | Un événement rassembleur par année                                     | 2022       | Équipe     |
|   |   | Choisir la forme et organiser l'événement (virtuel, conférence, table de discussion, etc.)                                |  | 2022       | Équipe     |
|   | Développer et réaliser des projets pour les dossiers portés par le CREAT                  | Sélectionner des projets en fonction des enjeux identifiés en P1, des sources de financement et de l'expertise disponible | Développer 1 projet en fonction des enjeux identifiés en P1 par année  | En continu | Équipe     |
|   | Développer des outils pour les projets portés par le CREAT                                | Identifier des outils pertinents à diffuser ou à développer   | Développer 1 outil par projet majeur par année                         | En continu | Équipe     |
| Soutenir la réalisation de projets, le développement d'outils, l'offre de formations et la sensibilisation de la population et des intervenants régionaux | Soutenir les projets des intervenants régionaux   | Évaluer si les projets répondent à des enjeux identifiés en P1  | 3 lettres d'appui fournies par année                                   | En continu | Direction  |
|   |   | Établir les moyens de soutien disponibles selon les ressources humaines et financières                                    |  |            |            |
|   | Offrir du soutien selon la Stratégie d'accompagnement des groupes environnementaux (SAGE) | Vérifier l'admissibilité de la demande selon la SAGE  | 1 demande soutenue par année   | En continu | CA         |

## PRIORITÉ 4 : ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ORGANISATION

| OBJECTIF SPÉCIFIQUE   | MOYEN   | TÂCHE   | CIBLE  | ÉCHÉANCIER | RESSOURCES |
|---|---|---|--|------------|------------|
| Assurer le maintien et le développement de l'expertise de l'équipe relativement aux enjeux identifiés en P1 | Mettre en place un plan de développement des employés   | Cibler les expertises à développer pour l'organisme en se basant sur les enjeux identifiés à la P1              | Tous les employés permanents ont un plan de développement et de formation complété et suivi annuellement | 2022       | Équipe     |
|   |   | Élaborer les objectifs de développement de chacun des employés dans le cadre d'une rencontre personnalisée      |  | En continu | Direction  |
|   |   | Assurer le suivi des objectifs de développement   |  | En continu | Direction  |
|   | Assurer la rétention des employés actuels et un climat de travail sain                            | Offrir un salaire concurrentiel et des avantages sociaux attrayants grâce à la politique salariale              | Renouvellement annuel de tous les contrats des employés  | En continu | Direction  |
|   |   | Proposer des activités sociales   | 3 activités organisées par année   | En continu | Équipe     |
| Assurer une saine gouvernance de l'organisme  | Assurer le recrutement et la relève des administrateurs   | Cibler les postes sensibles et à risque   | Les 9 postes d'administrateurs sont pourvus annuellement   | 2022       | CA         |
|   | Procéder à l'évaluation du rendement et des orientations de l'organisme                           | Évaluer annuellement le CA, le CE et la direction générale  | Une évaluation annuelle est réalisée   | 2022       | CA         |
|   |   | Réviser les lettres patentes, statuts et règlements et code d'éthique   | Une révision effectuée durant la période couverte par le plan stratégique                                | 2022       | CA         |
|   | Proposer des formations sur la saine gouvernance et le rôle des administrateurs                   | Assurer une veille et transmettre les informations  | 2 formations suivies durant la période couverte par le plan stratégique                                  | En continu | CA         |
| Augmenter le nombre de membres  | Assurer la rétention des membres actuels  | Procéder à une campagne annuelle de renouvellement  | Renouveler 95 % des membres actuels annuellement   | 2022       | Équipe     |
|   | Acquérir de nouveaux membres  | Revoir la définition des membres aux règlements généraux  | Augmenter le nombre de membres à 100 durant la période couverte par le plan stratégique                  | 2022       | CA         |
|   |   | Cibler des membres potentiels et élaborer une campagne d'adhésion annuelle                                      |  | En continu | Direction  |
| Diversifier les sources de financement  | Développer des offres de services (formations, plan d'action) auprès des municipalités et des MRC | Cibler les problématiques pour lesquelles les municipalités et les MRC pourraient bénéficier de notre expertise | 1 nouveau service offert pour le secteur municipal   | 2022       | Équipe     |
|   |   | Développer un service répondant à ces besoins   |  | 2025       | Équipe     |
|   | Développer des offres de services (formations, plan d'action) auprès des entreprises              | Cibler les problématiques pour lesquelles les entreprises pourraient bénéficier de notre expertise              | 1 nouveau service offert pour les entreprises régionales   | 2022       | Équipe     |